

esb

information



no 32 janvier 1982

EDITORIAL

"Une semaine de sport ?... banal! Une semaine de sport complétée par des activités à option ?... pas mal ! mais pas de quoi en faire un plat !" Conversations d'adolescents blasés, d'enfants pourris du 20ème siècle ? Non rassurez-vous ! : pure invention de ma part. Les jeunes ne sont plus qui l'on croyait - Agora l'a dit et bien prouvé -.

Alors, puisqu'ils savent l'apprécier à sa juste valeur, cette semaine, qu'elle soit pour nous l'occasion de nous décarcasser, d'en faire plus et plus encore : coups de fils par-ci, entrevues par-là, documents à écrire, à distribuer, contacts, réunions, en un mot le grand remue-ménage, l'excitation générale. Bien sûr...puisque'ils apprécient.

Mais au bout du compte, car on ne saura jamais s'ils ont vraiment apprécié et en ont tiré grand profit, pourquoi donc toutes ces montagnes déplacées, cette dépense d'énergie ?

Serait-ce pour rendre réel, concret un voeu, un désir particulièrement cher ? Faire passer dans les faits une idée, par ailleurs, fort simple en apparence ? Donner aux élèves la possibilité de choisir ! Eh oui ! quel beau programme car qui ne sait que choisir implique d'abord une analyse, puis débouche par la décision sur un jugement, sur une appréciation, donc implique également une échelle de valeurs et contraint à la responsabilité, c'est-à-dire de passer à l'acte par la préférence et l'exclusion. Choisir c'est agir sur le présent, c'est préférer l'acte à la parole.

Idée hautement pédagogique s'il en est car choisir c'est devenir adulte. Aux valeurs extérieures que l'enfant intègre et auxquelles il s'accommode, l'adolescent répond par une prise de conscience progressive. L'ayant assimilée, il agit à son tour - souvent maladroitement - sur le monde en fonction de valeurs devenant siennes.

Choisir des activités, des sports, préférer telle ou telle option n'est qu'une partie bien maigre d'un fabuleux programme, mais une partie quand même. Et bien que l'énergie dépensée pour la concrétiser soit d'importance, elle se justifie à mes yeux par l'engouement et l'enthousiasme que ces activités ne manquent jamais de susciter.

Céon Furtur

L'ESB EN CHIFFRES

STATISTIQUES DES ELEVES

=====

(4 janvier 1982)

1. REPARTITION SELON LES BATIMENTS

Bâtiment principal

8 classes de 1ère année	182 élèves		
7 classes de 2e année	169 élèves		
8 classes de 3e année	208 élèves		
		Total :	23 classes 559 élèves

Bourg

3 classes de 1ère année	77 élèves		
4 classes de 2e année	89 élèves		
1 classe de 3e année	27 élèves		
		Total :	8 classes 193 élèves

Villa Caecilia

3 classes de 1ère année	49 élèves		
2 classes de 2e année	37 élèves		
		Total :	5 classes 86 élèves
		TOTAL :	36 classes 838 élèves
		=====	=====

2. EFFECTIFS

			<u>1980-1981</u>
1ère année	14 classes	308 élèves	295 élèves
2e année	13 classes	295 élèves	288 élèves
3e année	9 classes	235 élèves	235 élèves
Total :		36 classes	838 élèves
		=====	=====
		343 filles	
		495 garçons	

3. PROVENANCE

Ville de Fribourg	557 élèves		
Cercle scolaire	278 élèves		
Hors cercle	3 élèves		
TOTAL :		838 élèves	
		=====	

LA STRUCTURE DE L'ESB

Le dernier numéro d'ESB INFORMATION, celui d'août 1981 expliquait, de manière précise, les nombreux détails utiles à chacun lorsqu'il s'agit de se retrouver dans le monde fort complexe d'une école de plus de 800 élèves. Ainsi en était-il des renseignements sur les réunions de parents, le personnel de l'école, l'étude surveillée ou des indications sur le découpage de l'année scolaire, le carnet de devoirs et j'en passe.

Ceci fait, il s'avère nécessaire de dépouiller un peu l'édifice de ses ornements pour en mettre à jour les lignes directrices. Nous en percevrons mieux la structure interne, son organisation et pourrons de la sorte esquisser les différentes possibilités qui s'offrent aux élèves à la fin de leur scolarité obligatoire.

Un cycle d'orientation tel que le Belluard - appelé également école secondaire - est divisé en 3 sections : pratique, générale et "Etudes". Ces regroupements permettent aux élèves de se situer à des niveaux correspondant à leurs goûts et à leurs capacités. Il est bien évident qu'en fonction des souhaits des élèves et de leurs parents, ainsi qu'au vu des résultats acquis au cours des 3 ans du cycle d'orientation, les passages d'une section à l'autre sont possibles. Tels des jalons, certaines notes serviront de points de repère : le 4 indique la moyenne minimale à obtenir pour continuer dans la même section, le 4,75 précise le seuil à atteindre pour effectuer un passage de section générale en section "Etudes".

On peut dire de manière générale que la

SECTION PRATIQUE

se caractérise par un rythme scolaire et un type d'encadrement essentiellement basés sur le soutien et l'encouragement à apporter à des élèves plus "faibles". Les connaissances à assimiler définies dans le programme officiel sont plus directement adaptées à des apprentissages de type manuel, auxquels se destinent les élèves de cette section. Si l'optique d'un emploi futur est un élément caractéristique et déterminant de cette section, elle ne conditionne pas pour autant tout le travail qui y est fait. Les branches fondamentales telles que le français et les mathématiques, ainsi que les disciplines d'éveil - histoire, géographie, sciences - gardent toute leur importance et ne sont d'aucune manière laissées de côté. Une semaine de stage préprofessionnel supplémentaire permet aux jeunes de clarifier le choix qu'ils devront faire pour entrer en apprentissage.

Un élève qui obtient de très bonnes performances en section pratique peut rejoindre une classe de section générale. Il lui est nécessaire alors de participer à des cours de rattrapage (allemand, mathématique) et de réussir l'examen qui est généralement prévu à cette occasion.

Précisons encore que la section pratique est organisée sur 2 ou 3 ans: cette différence s'explique par la répétition ou non d'une classe à l'école primaire.

L'élève qui a effectué un cycle complet de 3 ans peut se présenter aux épreuves du certificat d'études secondaires préparées pour la section pratique sur un schéma semblable à celui des sections générales et "Etudes". Cette possibilité est offerte pour la 1ère fois depuis cette année.

SECTION GENERALE

Organisée sur 3 ans, elle est la plus importante en effectifs. Si, durant les deux premières années, aucune distinction interne n'apparaît, ce n'est plus le cas en 3ème année où différentes options sont proposées. Ces élèves peuvent, en choisissant certains cours plutôt que d'autres, marquer une préférence pour des matières qu'ils retrouveront plus tard en apprentissage (ex. dessin technique, comptabilité). Ces options se répartissent de la manière suivante :

OPTION 1 (autrefois option F commerciale, cycle court)

anglais	3 h
calcul commercial	1 h
comptabilité	2 h

OPTION 2

anglais	3 h
dessin technique	2 h

OPTION 3

dessin	1 h
éléments de chimie	1 h
répétitoire de math	1 h
dessin technique	2 h

Les élèves de cette section qui obtiennent des résultats pleinement rassurants (la note 4,75 correspond vraiment à un minimum) peuvent, s'ils en expriment le désir, rejoindre une section menant à de longues études. Le passage peut s'effectuer après la 1ère ou la 2ème année, selon les conditions qui sont précisées à la page suivante sous "section Etudes".

Dans le cas inverse, lorsque les résultats deviennent mauvais et que le découragement l'emporte sur l'envie d'apprendre, un transfert en section pratique s'avère nécessaire.

La section générale conduit les élèves aux divers apprentissages de l'artisanat, de l'industrie et du commerce ou aux établissements tels que l'Ecole des Métiers (anciennement Technicum), l'Ecole préparatoire aux professions paramédicales (ECPM). Après un examen, les élèves particulièrement doués de cette

section peuvent entrer dans les Ecoles normales ou dans les Collèges cantonaux pour y effectuer une maturité ou y obtenir un diplôme de l'Ecole de commerce.

SECTION "ETUDES"

Les élèves souhaitant entreprendre de longues études sont regroupés, dès la 2ème année, dans une section appelée "Etudes". A la fin de la 1ère année, la note 4,75 pour la moyenne des branches éliminatoires (français, allemand, mathématique) et pour la moyenne générale doit être atteinte. Si les manuels ne diffèrent pas de la section générale - à l'exception de l'allemand - le rythme de travail, l'étendue et la complexité de la matière étudiée sont d'un niveau supérieur et correspondent aux classes littéraires des prégyrnases (Collège St-Michel et Collège Ste-Croix).

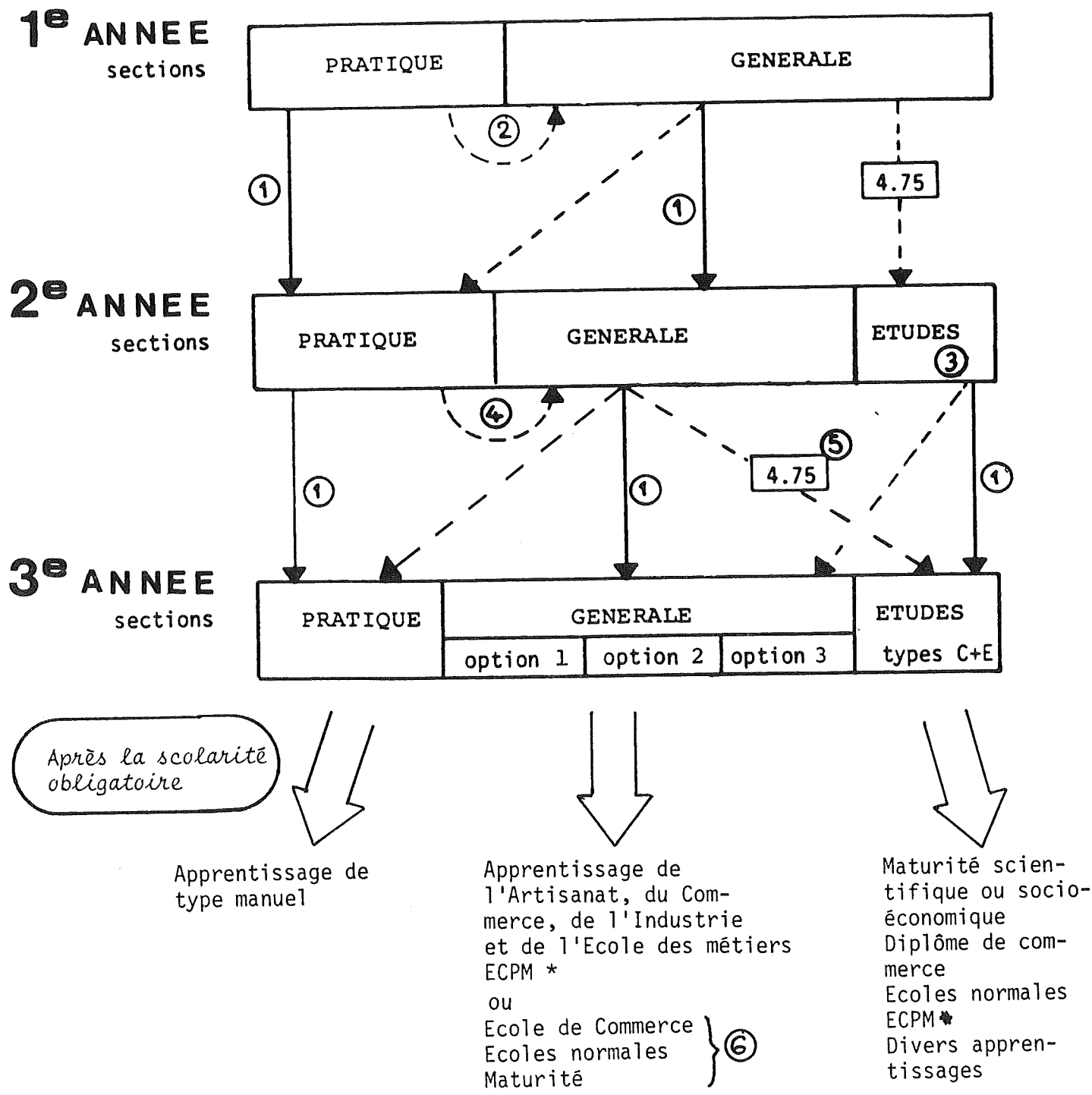
Les élèves de cette section doivent atteindre la note 4 dans les deux moyennes indiquées ci-dessus pour passer en 3ème année, dans la même section. Mais les notes ne sont pas les seuls garants de réussite lorsqu'il s'agit de mener à bien de longues études. Il faut également trouver chez les élèves qui s'y destinent les qualités suivantes :

- goût affirmé pour le travail scolaire; éprouver une réelle satisfaction dans les activités intellectuelles,
- tempérament accrocheur permettant de soutenir une volonté constante d'effort et de surmonter les difficultés,
- régularité dans le travail quotidien et obtention de performances scolaires pleinement rassurantes.

Afin de préparer l'entrée dans les Collèges, une diversification est introduite en 3ème année. Les élèves qui se destinent à une maturité scientifique forment le groupe du type C; ceux dont les goûts les orientent plutôt vers la maturité socio-économique (problèmes de gestion, de commerce, d'administration) ou le diplôme de Commerce choisissent le type E.

Précisons enfin que les élèves de cette section continuent leurs études dans les Collèges St-Michel (pour les garçons), Ste-Croix (maturité scientifique pour les filles) et de Gambach (maturité socio-économique pour les filles) sur la base des conditions de promotion habituelles (voir page 10) c'est-à-dire sans devoir se présenter à des examens particuliers.

Toutes ces indications: années, sections, passages etc..., se retrouvent schématisées dans le tableau ci-après :



- Légende :
1. indiquent les passages habituels: 4 en branches éliminatoires et en moyenne générale;
 2. passage de 1^{ère} pratique en 1^{ère} générale (cas traités individuellement);
 3. regroupement d'élèves se destinant à des études longues;
 4. passage de 2^{ème} pratique en 2^{ème} générale (cas traités individuellement);
 5. + rattrapage d'allemand;
 6. Les élèves de la section générale doivent se présenter à un examen s'ils veulent entreprendre de longues études, contrairement à leurs camarades de section "Etudes".

ANNEE SCOLAIRE 1982 - 1983

Les parents des élèves seront certes étonnés de recevoir, maintenant déjà, une fiche de vœux à formuler pour la prochaine année scolaire. En fait, ce ne sera qu'après avoir reçu les notes de Pâques (2ème trimestre) que les élèves remettront à leur maître de classe la fiche prévue à cet effet (voir page 27). C'est sur la base des vœux exprimés par les parents, des indications des professeurs et des notes du 3ème trimestre que s'effectueront les passages de fin d'année.

En principe, seuls les élèves de 1ère et de 2ème année (à l'exception des classes P3, P6, P7 et P9) retournent la "fiche de vœux pour l'année scolaire 1982-1983". - Ceux des classes de 3ème année et des classes pratiques terminales rapportent la fiche dans la mesure où leur retour à l'ESB est possible. - En cas de doute, les parents apportent sur la fiche elle-même les précisions nécessaires. Il va de soi que professeurs, conseillers en orientation et directeur sont à disposition pour tout renseignement complémentaire.

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

- 1 Les élèves non promus peuvent, en principe, répéter la même classe pour autant que ce soit la première fois qu'ils se trouvent dans une situation de non-promotion durant leur scolarité.
Si tel n'est pas le cas, alors un changement de section intervient en règle générale.
De toute manière, ce changement de section ne doit pas être considéré comme un déclassement déshonorant mais bien comme l'adaptation à un rythme scolaire différent.
- 2 Les élèves qui terminent, en juillet 1982, leur 9ème année de scolarité peuvent demander un prolongement d'une année pour autant qu'il soit justifié par des motifs scolaires, pour des raisons de maturité ou d'orientation. En aucun cas, il ne peut s'agir d'une salle d'attente en vue d'un engagement professionnel. Précisons aussi qu'une réponse négative sera donnée aux élèves dont le comportement et l'application auront été insuffisants au cours de cette année scolaire.

- 3 Dans le but de favoriser l'acquisition de la seconde langue maternelle, une 10ème année de scolarité dans une école de langue allemande du canton de Fribourg est proposée à tous les élèves qui auront effectué un cycle complet de 3 ans, et ceci sans distinction de sections. Cette possibilité est également offerte aux élèves alémaniques du canton.

La solution la plus profitable consisterait en un échange complet, c'est-à-dire que la nourriture et l'hébergement de l'élève suisse-allemand seraient pris en charge par la famille romande et inversement. L'échange peut très bien aussi se limiter au niveau scolaire par la fréquentation régulière des cours.

Ce qui est important dans une première phase d'organisation est de savoir combien d'élèves de 3ème année de l'ESB seraient intéressés par cette solution. C'est pourquoi nous vous prions de prendre contact avec le secrétariat jusqu'à la mi-février afin que nous puissions établir les listes appropriées et les transmettre à un office cantonal chargé de la mise en place de ces échanges scolaires.

IMPORTANT

Vous n'avez pas compris quelque chose ? Téléphonnez-nous.

Pour la direction : No 22.35.85

Pour le service d'orientation : No 22.70.79.

VACANCES SCOLAIRES

ETE

du vendredi 2 juillet 1982 à 16h00 au lundi 30 août 1982 à 07h45

AUTOMNE

du vendredi 22 octobre 1982 à 16h00 au mardi 2 novembre 1982 à 07h45

NOEL

du mercredi 22 décembre 1982 à 16h00 au jeudi 6 janvier 1983 à 07h45

CARNAVAL

du vendredi 11 février 1983 à 16h00 au lundi 21 février 1983 à 07h45

PAQUES

du vendredi 25 mars 1983 à 16h00 au lundi 11 avril 1983 à 07h45

ETE

du vendredi 1er juillet 1983 à 16h00 au lundi 29 août 1983 à 07h45

CONGES OFFICIELS

mercredi	8 décembre 1982	Immaculée Conception
jeudi	12 mai 1983	Ascension
lundi	23 mai 1983	Lundi de Pentecôte
jeudi	2 juin 1983	Fête-Dieu

DISPOSITIONS OFFICIELLES

- CONDITIONS DE PROMOTION DANS LE CYCLE D'ORIENTATION

1. Les notes sont données d'après l'échelle 6, très bien, à 1, très mal. On peut les fractionner en $\frac{1}{2}$.
2. Les élèves sont promus à la classe supérieure s'ils ont obtenu la moyenne de 4 pour l'ensemble des branches et la moyenne de 4 pour le groupe éliminatoire.
3. Pour le calcul de la moyenne générale, les branches dotées de plus de trois leçons hebdomadaires sont affectées du coefficient 2; les autres du coefficient 1. (Toutes les branches du programme sont représentées par une seule note et comptent dans le calcul de la moyenne.)
4. Le groupe éliminatoire comprend :
 - a) pendant les trois années et dans toutes les classes, la langue maternelle, la seconde langue et les mathématiques;
 - b) en outre, dans la section littéraire et pendant les trois années, le latin.
5. En règle générale, les notes obtenues au cours du troisième trimestre sont déterminantes pour la promotion.
6. Un élève qui répète une classe et qui n'obtient pas à la fin de l'année des résultats suffisants ne peut pas, en règle générale, continuer ses études dans la même section.

- DEPARTS ANTICIPES

Depuis la promulgation de la loi du 2 juillet 1971 concernant l'application du Concordat sur la coordination scolaire et de son arrêté d'exécution du 29 février 1972, "la durée de la scolarité obligatoire est d'au moins 9 ans pour filles et garçons à raison de 38 semaines d'école par an au minimum."

Cela signifie que les départs d'élèves pour commencer un apprentissage ou effectuer un travail ne sont pas possibles aussi longtemps que les neuf années de scolarité obligatoire (on ne tient pas compte de l'école enfantine) ne sont pas accomplies.

Ces dispositions sont également valables pour les fils d'agriculteurs puisque ni les lois ni les règlements en vigueur ne prévoient des congés de longue durée pour les travaux agricoles. En effet, seules les situations découlant de la présence de la famille entière dans des régions d'alpage peuvent faire l'objet d'exceptions.

- ABSENCES ILLEGITIMES

(Art. 5 de l'Arrêté du Conseil d'Etat du 29 septembre 1975)

L'élève qui manque l'école à l'insu de ses parents ou de son représentant légal est puni disciplinairement selon les dispositions respectivement du règlement général des écoles primaires et du règlement général des écoles secondaires du degré inférieur.

Les parents ou le représentant d'un élève qui sont responsables d'une absence injustifiée sont passibles des amendes que voici :

- absence d'une heure : 2 francs
- absence de deux heures : 4 francs
- absence de trois heures
ou d'une demi-journée : 6 francs
- absence d'une journée : 12 francs

Dès la sixième absence d'une journée, le montant des amendes dues, au cours de l'année scolaire, pour d'autres absences injustifiées est doublé.

Dès la onzième absence consécutive d'une journée, le préfet cite les parents, ou le représentant de l'élève, à comparaître devant lui et les avise qu'il pourra les condamner aux arrêts, par la voie de l'ordonnance pénale, si, par leur faute ou leur négligence, il n'est pas mis fin aux absences injustifiées de l'élève.

Lorsque les absences prolongées ou réitérées d'un élève sont dues principalement à des troubles de comportement de l'élève ou à de graves difficultés familiales, l'inspecteur scolaire ou la personne responsable de l'école doit être averti. Il requerra, au besoin, l'aide de l'Office cantonal des mineurs. Dans ces cas, il peut être fait abstraction de toute sanction.

La raison d'être de l'Office d'orientation est avant tout d'aider garçons et filles à choisir judicieusement un métier, une voie de formation ou une voie d'études. Il faut rappeler en passant que la nécessité de créer des services d'orientation ne s'est vraiment fait sentir que ces deux dernières décennies. Des changements importants sont intervenus dans le monde du travail. Les métiers et les possibilités de formation se sont multipliés. Il est souvent devenu difficile de s'y retrouver dans la jungle des professions. On n'adopte plus un métier comme on le faisait autrefois où l'avenir professionnel était souvent fixé par l'appartenance familiale et géographique avec une marge de liberté très étroite.

Comment l'Office d'orientation s'y prend-t-il, vis-à-vis des élèves, pour leur fournir des moyens d'aide ? Tout d'abord il agit dans le cadre de l'école car celle-ci se veut aujourd'hui ouverte sur la vie ainsi que lieu de contacts. Il tient compte aussi du temps nécessaire à la maturation d'un choix professionnel en intervenant auprès des élèves dès leur entrée à l'école secondaire et plus particulièrement durant les deux dernières années. Cette présence à l'école et l'extension des interventions sur 3 années offrent les avantages suivants : facilité d'accès pour les élèves au service OP, interventions diverses et suivies du conseiller d'orientation, collaboration étroite entre professeurs, parents et conseiller d'orientation. L'orientation professionnelle, dans son esprit et telle qu'elle est définie dans la loi fédérale, a un caractère "facultatif" et donc non obligatoire. Il est à noter aussi que l'Office d'orientation du Belluard, comme les autres offices du canton, est un office régional, à caractère de service public, à disposition de la population adulte résidant dans la zone du cercle scolaire.

Mais revenons à l'orientation professionnelle pour les élèves de l'école. Cette orientation, appelée orientation intégrée et continue, vise à amener le jeune homme ou la jeune fille à se décider par lui-même pour faire un choix personnel et mûrement réfléchi. Pour que ce choix puisse véritablement se réaliser, un certain nombre de conditions sont nécessaires: d'un côté, connaissances

suffisamment larges et objectives des métiers (information personnelle), de l'autre côté, connaissance de sa propre personne et accès à une maturité personnelle. suffisante pour pouvoir prendre une décision (orientation professionnelle). De manière plus concrète, voici un inventaire des divers types d'aides dont bénéficient ou peuvent bénéficier les élèves :

1. Au niveau de l'information professionnelle :

- Sur demande, la remise en prêt pour une semaine de documents d'information sur les métiers et les voies de formation.
- Des séances régulières d'information professionnelle en classes ou en groupes constitués selon les intérêts.
- Des visites d'information sur les métiers auprès des entreprises ou des écoles, pour les élèves de 2e année.
- Des stages d'information professionnelle, d'une durée d'une semaine en principe, pour les élèves de 9e année. Ces stages sont effectués durant les semaines de vacances ou pendant la semaine de sport.
- Information individualisée, sur demande par simple passage aux bureaux des conseillers d'orientation.

2. Au niveau de l'orientation professionnelle même :

- Entretiens individuels d'orientation pour les élèves de 8e et 9e année.
- Examens individuels d'orientation (épreuves psychologiques, tests), si le besoin s'en fait sentir et en dernier ressort.

3. Au niveau de l'aide au placement en apprentissage :

- Listes de places d'apprentissage disponibles (qu'il est malheureusement difficile de tenir exactement à jour).
- Listes des maîtres d'apprentissage (patrons) autorisés à former des apprentis (regroupement par professions).
- Liste des examens d'admission requis pour l'entrée dans des écoles ainsi que dans certains apprentissages.

Les parents, parce qu'ils sont directement concernés et qu'ils sont les premiers responsables de l'orientation professionnelle de leurs enfants, jouent un rôle de première importance. Leurs manières de procéder ne peuvent être énoncées tant elles sont propres à chaque famille et à chaque situation. Néanmoins, on peut dire, en règle générale, que la démarche d'orientation de leur fille ou de leur fils y gagnera dans la mesure où l'action des parents sera harmonisée avec celle de l'école et celle de l'Office OP. Il est donc souhaitable que les parents connaissent les moyens et le planning que l'Office d'orientation propose à leurs enfants afin qu'une collaboration puisse s'installer.

Il est bien entendu que les deux conseillers d'orientation peuvent être contactés tout au long de l'année soit simplement par téléphone pour de courts échanges ou demandes d'informations, soit sur rendez-vous pour un entretien plus approfondi.

J. Oeuvray
psychologue - conseiller en orientation

SEMAINE DE SPORTS ET D'OPTIONS

1 Dates : 15 - 19 février 1982

2 DEROULEMENT DE LA SEMAINE

Il convient de bien distinguer les 2 groupes suivants :

A *Les skieurs et B les sportifs de plaine qui auront en même temps des activités à option.*

A *Tous les skieurs pratiquent leur sport, comme les années passées, durant 4 jours (le mercredi étant consacré au "repos"). Ils quittent Fribourg le matin à 8 heures et y reviennent chaque soir vers 17 heures.*

B *Les élèves qui pratiquent un sport de plaine le font durant un demi-jour et participent durant l'autre demi-jour à des activités à option. Ainsi, par exemple, un élève fera du judo le matin et de la cuisine l'après-midi (ou l'inverse). Il n'y a pas de "journée de repos" pour ces élèves.*

3 HORAIRE GENERAL

Les pages suivantes apportent toutes les informations utiles à l'emploi du temps des élèves.

Les horaires varient selon les sports de plaine et les activités à option. Il faut donc que chacun contrôle l'heure exacte du rendez-vous du lundi matin. Si des changements doivent s'effectuer pour les jours suivants, les indications seront données par les différents responsables.

4 STAGES

Les élèves qui effectuent un stage préprofessionnel durant la semaine reçoivent directement les informations par le service d'orientation scolaire et professionnel (MM J.-B. Thévoz et J. Oeuvray).

Ces élèves pourront accomplir leur stage, même si leurs camarades doivent se rendre en classe en raison de la suppression d'un ou plusieurs jours de sport.

5 SUPPRESSION EVENTUELLE

La semaine de sport devra être supprimée pour tous les élèves si les conditions d'enneigement sont trop défavorables.

Le No **180** du téléphone renseigne chaque jour dès 06h15 sur le programme de la journée. Le message "La journée de sport de l'Ecole secondaire du Belluard n'a pas lieu aujourd'hui" signifie aussi que les élèves se rendent dans leur salle de classe et que les cours sont donnés selon l'horaire habituel.

6 ASSURANCES

Les dispositions évoquées dans le No 31 de "ESB INFORMATION", d'août 1981, page 7, sont aussi applicables pour cette semaine de sport et d'activités à option. Les accidents seront signalés par le secrétariat de l'école à l'assurance scolaire ("complément" à l'assurance personnelle de chaque élève).

L'Ecole ne peut assumer aucune participation pour les dégâts matériels.

7 LISTES DES GROUPES

Chaque élève connaît le sport et l'activité à option qu'il pratiquera durant la semaine.

Les listes affichées à l'entrée du bâtiment principal (vitres extérieures) donnent l'indication du groupe exact auquel l'élève est affecté (par exemple : Basket 1 - Cuisine 4 - Photo 8).

8 PARTICIPATION FINANCIERE

Elle sera apportée au maître de classe le lundi 1er février 1982

Pour le ski, toutes les informations se trouvent à la page 17, pour les sports de plaine et les activités à option à la page 21.

Au cas où des parents rencontreraient des difficultés à s'acquitter des montants réclamés, ils adresseront au directeur de l'ESB une demande écrite mentionnant le montant qu'ils désirent recevoir.

9 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

On devrait trouver dans cette revue toutes les indications utiles. Il n'y aura pas de séance générale d'information pour les élèves. Si quelque chose n'est pas clair, les maîtres de sport ou les membres de la direction se tiennent volontiers à leur disposition. Les parents peuvent aussi obtenir par téléphone (22.35.85) des informations complémentaires.

10 REPAS DE MIDI AU FOYER BEAU-SEJOUR

Les élèves qui souhaitent manger au foyer durant cette semaine en informe le surveillant au plus tard le jeudi 11 février à midi.

INFORMATIONS POUR LE SKI : pages 16 - 17
page 23 talon-réponse pour les repas

INFORMATIONS POUR LES
ACTIVITÉS DE PLAINE : options : pages 18 - 19
sports : pages 20 - 21

A

SKI

- 1 Activités générales : lundi 15, mardi 16, jeudi 18, vendredi 19 : pratique du ski
mercredi 17 : jour de repos pour les skieurs.

STATIONS :	MONTS-DE-RIAZ	LAC-NOIR	CHARMEY	MOSSES
RESPONSABLE	D. STEVAN	A. BAYS	B. CARREL	A. BRODARD
Resp. remplaçant		Ch. Brülhart	N. Genoud	A. Vuichard
Resp. technique	J.P. Castella	A. Dupasquier	B. Carrel	B. Sansonnens
<u>Rendez-vous du matin</u>	<u>lundi</u> : 0800 à l'ESB autres jours: Place du Comptoir	pour tous : Place du Comptoir, Pérolles 07h50 départ des cars à 8 heures précises		
<u>Repas de midi</u>	12h00 Chalet-Neuf	12h00 Restaurant de la Gypsera	Rest. des Dents-Vertes 11h30 : grpes des 3300 et 3400 12h30 grpes des 3500 et 3600	Hôtel des Mosses - Stucki 11h30 : grpes des 4300-4400 12h30 : grpes des 4500-4600

Pause de midi

pour tous : 1h30 puis reprise du travail
selon indications des moniteurs

Rendez-vous de fin de journée

à 15h55 : chaque élève est installé dans le même car qu'à l'aller. Après le contrôle des présences, le départ s'effectuera à 16h00 précises.

Matériel

POUR TOUS : matériel de ski en ordre, fixations réglées, anorak, bonnet, gants, lunettes.

2 Informations particulières :

- Les élèves qui possèdent un abonnement de saison de la station où ils se rendent n'ont évidemment pas besoin de payer les cartes journalières.
- On ne pourra skier, durant la pause de midi, que sur autorisation expresse du responsable de l'emplacement; de plus, tout skieur alpin ne se trouvant plus dans son groupe ou faisant du schuss sera privé de ski pour une demi-journée.
- Le matériel remis en prêt aux élèves (skis, bâtons, souliers) sera obligatoirement rapporté le vendredi 19 février dès 16h30 à l'atelier No 3, bâtiment de l'ESB.
- Si l'enneigement était insuffisant dans les stations fribourgeoises et les conditions bonnes aux Mosses, les transferts suivants seraient effectués :
 - pistes du Col des Mosses : groupes de Charmey
 - pistes de la Lécherette : groupes du Lac-Noir, des Monts-de-Riaz.

Les frais supplémentaires de transport seraient alors encaissés par le maître de classe après les vacances de Carnaval.

3 PARTICIPATION FINANCIERE

STATIONS	Déplacement + frais (1)	Carte ski-lift	T o t a l
Ski de fond : Monts-de-Riaz	26.--	4.-- (2)	30.--
Ski alpin : Lac-Noir	24.--	32.--	56.--
Ski alpin : Charmey	30.--	40.--	70.--
Ski alpin : Les Mosses	48.--	32.--	80.--

(1) Participation au paiement des moniteurs de ski (1.-- par jour)

(2) Ces 4.- fr. représentent une participation à la préparation et à l'entretien des pistes.

4 Repas

En raison du nombre élevé des élèves pratiquant le ski, nous sommes obligés de recenser leur choix concernant la restauration de midi. Les possibilités suivantes sont offertes aux skieurs :

Pour ceux qui emportent le pique-nique :

- simple consommation de boisson = possibilité A
- en plus, consommation d'un potage,
(2.- à 2.50, payés sur place) = possibilité B

Pour ceux qui souhaitent manger au restaurant :

- il est possible de prendre l'assiette
du skieur soit pour les 4 jours soit
pour un jour ou l'autre = possibilité C

Menu sur assiette fr. 8.--

Pour chacune des journées où cette possibilité est retenue, le montant sera également encaissé le 1er février.

5 Talon-réponse

Le talon-réponse pour les repas (page 23) doit être rapporté par TOUS les élèves skieurs le lundi 1er février 1982 au maître de classe, avec la participation financière (cf point 3) et le montant pour les repas (uniquement pour ceux qui ont choisi la possibilité "C").

B

ACTIVITES A OPTION

ACTIVITES	GRPES	RESPONSABLES	RENDEZ-VOUS	REMARQUES / MATERIEL
Cuisine	1	Mme H. OEHEN	Ecole secondaire de langue allemande Rue des Ecoles 5 8.45 h./Cuisine Nord	1 tablier 1 linge de cuisine 1 paire de gants de cuisine (pour porter des plats chauds) + matériel pr écrire Les élèves prendront le repas sur place (= leur préparation) puis s'occuperont du rangement de la cuisine
	2	Mme G. KOLLY	Ecole du Jura, cuisine de l'école ménagèreESJ Av. Gén.-Guisan 55 13.45 h.	
	3	Mlle POLLIEN	Ecole ménagère de St-Nicolas Rue Pierre-Aeby 192 8.45 h.	
	4	Mlle POLLIEN	Ecole ménagère de St-Nicolas Rue Pierre-Aeby 192 13.45 h.	
	5	Mlle RIEDO	Ecole ménagère de St-Nicolas Rue Pierre-Aeby 192 8.45 h.	
	6	Mlle RIEDO	Ecole ménagère de St-Nicolas Rue Pierre-Aeby 192 13.45 h.	
	7	Mlle GREMAUD	Ecole du Bourg, cuisine 8.45 h.	
	8	Mlle GREMAUD	Ecole du Bourg, cuisine 13.45 h.	
Travaux manuels sur bois	1	MM. RYSER et Paul GENOUD	Atelier, Villa Caecilia Av. Gén.-Guisan 8.30 h.	matériel pour écrire
	2	MM. RYSER et Paul GENOUD	Atelier, Villa Caecilia Av. Gén.-Guisan 13.45 h.	
Travaux manuels sur métal	1	M. SPARENBERG	ESB, atelier 1/8.30 h.	
	2	M. SPARENBERG	ESB, atelier 1/13.45 h.	
Sculpture sur plâtre	1	M. SCHWALLER	ESB, atelier 2/8.30 h.	blouse de protection matériel de dessin
	2	M. SCHWALLER	ESB, atelier 2/13.45h.	

ACTIVITES	GRPES	RESPONSABLES	RENDEZ-VOUS	REMARQUES / MATERIEL
Céramique	1	Mme DELACOMBAZ	ESB, atelier 3/8.30 h.	tablier
	2	Mme REGGLI	ESB, atelier 3/13.45 h.	
Macramé	1	Mme GUHL	Ecole du Bourg, salle TA 8.30 h.	matériel pour écrire
	2	Mme GUHL	Ecole du Bourg, salle TA 13.45 h.	
Batik	1	M. BAILLY	ESB, salle 52/8.30 h.	tablier gants en caoutchouc
	2	M. BAILLY	ESB, salle 52/13.45 h.	
Film TV	1	M. SUDAN	ESB, salle 19/8.30 h.	matériel pour écrire
	2	M. SUDAN	ESB, salle 19/13.45 h.	
Guitare	1	M. SCHORDERET	ESB, salle 44/8.30 h.	chacun apporte sa guitare et du maté- riel pour écrire
	2		ESB, salle 44/13.45 h.	
Echecs	1	M. P.M. RAPPAZ	ESB, salle 40/8.30 h.	matériel pour écrire
	2	M. P.M. RAPPAZ	ESB, salle 40/13.45 h.	
Photo	1	M. OBERSON	ESB, labo de chimie 8.30 h.	Les élèves qui ont un appareil de photo (24x36) ou qui peu- vent en emprunter un l'apporteront avec eux
	2	M. OBERSON	ESB, labo de chimie 13.45 h.	
	3	M. LEIBZIG	ESB, salle 33 /8.30 h.	
	4	M. LEIBZIG	ESB, salle 33 /13.45h.	
	5	M. G. MAILLARD	Ecole sec. de langue allemande, rue des Ecoles 5 /8.30 h.	
	6	M. G. MAILLARD	Ecole sec. de langue allemande, rue des Ecoles 5 /13.45 h.	
	7	Mlle MINDER	Laboratoire Minder Court-Chemin 4/8.30 h.	
	8	Mlle MINDER	Laboratoire Minder Court-Chemin 4/13.45h.	
Ornithologie	--	M. GAUTRON	ESB, salle 31 /13.45 h.	matériel pour écrire
Informatique	1	M. REPOND	ESB, salle 42 8.30 h.	matériel pour écrire
	2	M. REPOND	ESB, salle 42 13.45 h.	

SPORTS DE PLAINE

SPORTS	GRPES	RESPONSABLES	RENDEZ-VOUS	EQUIPEMENT / REMARQUES
Natation	--	M. A. MOULLET	08.00 h. ESB, salle 20	2 caleçons de bain bonnet linge
Judo	1	M. J.P. PAILLARD	08.00 h. Dojo de l' école de judo, Monséjour 2	- Kimono il sera prêté par le club à ceux qui n'en ont pas - linge - pieds propres!
	2	M. J.P. PAILLARD	13.45 h. Dojo de l' école de judo, Monséjour 2	
Basket	1	M. J. KIRSCH	08.00 h. ESB, halle de gym. (garçons)	tenue de gym.
	2	M. J. KIRSCH	13.45 h. ESB, halle de gym. (garçons)	
	3	M. Ch. WUEST	13.45 h. ESB, halle de gym. (filles)	
Equitation	1	M. J.M.RAPPAZ	08.00 h. ESB, entrée principale	manège de Granges/ Marly manège de Granges/ Marly
	2	M. J.M.RAPPAZ	13.45 h. ESB, entrée principale	
	3	M. DARBELLAY	08.00 h. Place du Comptoir (bus)	manège de Cormin- boeuf
	4	M. DARBELLAY	13.45 h. Place du Comptoir (bus)	manège de Cormin- boeuf
	5	M. PIQUE	08.00 h. Place du Comptoir (bus)	manège de Prez-vers- Noréaz (M. Hermann)
	6	M. PIQUE	13.45 h. Place du Comptoir (bus)	manège de Prez-vers- Noréaz (M. Hermann)
Tennis de table	1	M. Th. KNEUSS	08.00 h. Local CTT Fribourg, Centre de Loisirs du Jura	Tenue de Gym, pan- touflles de gym, 1 raquette, 1 bonne balle 1 linge de bain
	2	M. Th. KNEUSS	13.45 h. Local CTT Fribourg, Centre de Loisirs du Jura	
Gym et danse	1	Mlle A. MAURON	08.00 h. Halle de la Motta	Tenue de gym.
	2	Mlle A. MAURON	13.45 h. Halle de la Motta	

SPORTS	GRPES	RESPONSABLES	RENDEZ-VOUS	EQUIPEMENT / REMARQUES
Gym aux agrès	1	Mme PERROUD	08.00 h. Place du Comptoir (bus)	Salle de gym de Prez-vers-Noréaz
	2	Mme PERROUD	13.45 h. Place du Comptoir (bus)	Tenue de gym
Hockey		M. G. PELLETIER M. B. MONNEY	08.00 h. Patinoire des Augustins	Patins, Training, cuissettes, gants, protège-tibias, can- nes de hockey, lpuck linge de bain, sous- vêtements de rechan- ge
Football		M. Antoine MARBACHER M. L. GISLER	13.45 h. Villa Caecilia av. du Général-Guisan	tenue de gym, trai- ning, vêtements chauds, pantoufles de gym, (évent. sou- liers de foot), linge
Plongée sportive		M. F. MINDER	08.00 h. ESB, salle 20	2 caleçons de bain bonnet linge

PARTICIPATION FINANCIERE POUR LES ACTIVITES DE PLAINE (Sport et option)

Tous les élèves apporteront le lundi 1er février au maître de classe la somme de fr. 12.-- qui représente une participation aux frais généraux occasionnés par l'organisation de cette semaine.

Pour l'équitation et certaines activités à options (frais de matériel) un supplément sera versé en même temps au maître de classe :

- Equitation	: fr. 30.--	Céramique	: fr. 15.--
		Macramé	: fr. 15.--
- Cuisine	: fr. 25.--	Batik	: fr. 15.--
- Travail sur bois	: fr. 15.--	Photographie	: fr. 15.--
- Travail sur métal	: fr. 15.--	Ornithologie	: fr. 15.--
- Sculpture sur plâtre	: fr. 15.--	Informatique	: fr. 15.--

Exemples de montants à verser :

a) basket + céramique

Participation de base : fr. 12.--/basket .--/Céramique fr. 15.--/ Total : fr. 27.--

b) Equitation + travaux sur bois

Participation de base : fr. 12.--/équitation fr. 30.--/travaux sur bois fr. 15.--/
Total : fr. 57.--

c) Natation + échecs

Participation de base : fr. 12.--/natation .--/échecs .--/ Total : fr. 12.--

d) Football + cuisine

Participation de base : fr. 12.--/foot. .--/cuisine fr. 25.--/ Total : fr. 37.--

REUNIONS DES PARENTS

Il nous paraît important de maintenir le contact entre vous, les parents, et l'Ecole. La prochaine rencontre parents-Ecole sera organisée de la même façon que celle du 1er trimestre, c'est-à-dire sous la forme d'entretiens d'une dizaine de minutes avec le maître de classe et éventuellement les maîtres enseignant les branches principales dans la classe fréquentée par votre enfant. Ce sera l'occasion de faire le point sur la situation scolaire de votre fils ou de votre fille en prenant connaissance des notes de mi-trimestre qui vous seront remises à ce moment-là. Le maître de classe vous renseignera sur l'heure où il vous attendra.

La rencontre aura lieu le

mercredi 10 février 1982 dès 18h30

dans l'une des classes du bâtiment principal, de celui du Bourg ou de la Villa Caecilia. (Veuillez remplir la fiche RP p. 25)

D'autre part, nous avons jugé utile de vous entretenir d'un problème qui devient de plus en plus préoccupant, celui de la toxicomanie. Vous êtes donc invités à prendre part à une réunion d'information qui aura lieu le

jeudi 11 mars 1982 à 20h15

à la salle 19 du bâtiment principal. Des personnes compétentes (médecin, représentant de la police) seront à même de répondre à vos questions. Il nous paraît nécessaire de préciser que nous serions heureux de connaître votre avis, vos expériences et vos suggestions.

VELOMOTEURS

Comme ces années passées, l'Ecole donnera la possibilité aux élèves concernés de passer l'examen pour l'obtention du permis de vélomoteur. Le service cantonal d'éducation routière donnera une information complète puis fera passer l'examen. Les élèves nés jusqu'au 31 décembre 1968 peuvent y participer; dans ce cas, ils rempliront la fiche en page 25.

Réunion d'information : 10 et 11 mars 1982 à 16h00

Examen théorique : 30 et 31 mars 1982 à 16h00.

Il est bien entendu qu'une demande de permis peut aussi être adressée directement à l'Office de la circulation à Fribourg.

COURS DE SECOURISME

Une nouvelle organisation des cours de secourisme a été mise en place dès l'automne 1981. Il s'agit essentiellement de faciliter le travail du maître dans les travaux pratiques s'effectuant jusqu'alors avec un nombre trop élevé d'élèves.

La solution choisie en accord avec les instances de la Protection civile, distingue une partie théorique donnée par le maître de biologie dans le cadre des cours de sciences et une partie pratique. Cette dernière se déroulera après la classe et sera échelonnée sur 4 périodes d'une heure et demie chacune. Les groupes de travail ne compteront en aucun cas plus de 16 élèves et seront pris en charge par des maîtres de l'école et des moniteurs samaritains. Cette activité débutera vers la fin du 2e trimestre, elle est facultative mais nous signalons que la participation à ces cours donne droit à une attestation qui pourra être présentée au moment de la demande du permis de conduire en lieu et place des cours de secourisme prévus à cette occasion.

Les élèves de 2^{ème} année doivent s'inscrire à ces cours pratiques au moyen de la fiche se trouvant ci-dessous,

2^E ANNEE

FICHE A REMETTRE AU PROFESSEUR DE CLASSE le 1er février 1982.

S

L'élève Nom Prénom Classe..... No.....

s'inscrit aux cours pratiques de secourisme donnés après la classe (4 leçons de 1h30)

Signature des parents :

.....

A remettre le 1er février par tous les skieurs

repas



L'élève Nom: Prénom: Classe: STATION:

choisit les possibilités suivantes pour les repas des journées à ski (cocher pour chaque jour la possibilité retenue [X]):

		A boisson	B potage	C assiette
lundi	15 février 82	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mardi	16 février 82	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
jeudi	18 février 82	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
vendredi	19 février 82	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Signature des parents:

Fiche à remettre le 1er février 1982 au professeur de classe par tous les élèves. Cette inscription est valable dès le 1er février jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Elève : nom prénom classe no alph.
domicile

Les parents inscrivent leur enfant à l'étude surveillée
 n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée

En cas d'inscription, préciser

a) les jours choisis : lundi mardi mercredi jeudi vendredi

b) heure de fin d'étude surveillée : 16h25 16h45 17h00 17h15

Cocher d'une croix les mentions qui conviennent.

Signature des parents :

Fiche à remettre au professeur de classe le 1er février 1982 par tous les élèves de l'ESB (données explicatives pages 22)

Elève : nom prénom classe no
alph.

Cocher ce qui convient.

Les parents ne participeront pas à la réunion du 2ème trimestre
 participeront à la réunion
Ils souhaitent être convoqués { à heures
à heure indifférente
(possibilité dès 18h30 ou selon indications du maître de classe)

En plus du professeur de classe, ils souhaitent rencontrer

(si aucun nom figure ici, seul le maître de classe sera à disposition des parents)

Signature des parents :

Les parents de l'élève mentionné(e) ci-dessous ont pris connaissance des informations concernant l'obtention du permis de conduire un cyclomoteur. Ils autorisent leur enfant à prendre part, dans le cadre de l'ESB, à la séance d'information et à l'examen théorique qui y fera suite. (voir information p. 22)

Nom et prénom de l'élève : Classe :

Date : Signature des parents :

Cette fiche sera apportée par chaque élève à la séance du 10 ou 11 mars 1982, à 16h salle 19 du bâtiment principal; elle constituera le "billet d'entrée".

A remettre le mercredi 21 avril 1982 au maître de classe par

- tous les élèves des classes de 1ère et de 2ème années (à l'exception des élèves des classes P3, P6, P7 et P9)
- tous les élèves des autres classes dont le retour à l'ESB est possible.

FICHE DE VOEUX POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1982 - 1983

Nom de l'élève : Prénom : Classe actuelle :

Date de naissance : Nombre d'années de scolarité :
 (Ne pas compter l'école enfantine, mais compter cette année scolaire)

1. VOEUX FORMULES PAR LES PARENTS (toutes les indications sont décrites en pages 4 à 9)

1.1 Votre enfant va-t-il (elle) revenir à l'ESB pour l'année scolaire 82-83

(cocher) OUI NON

1.2 Si votre enfant ne revient pas à l'ESB, que va-t-il (elle) faire ?

.....

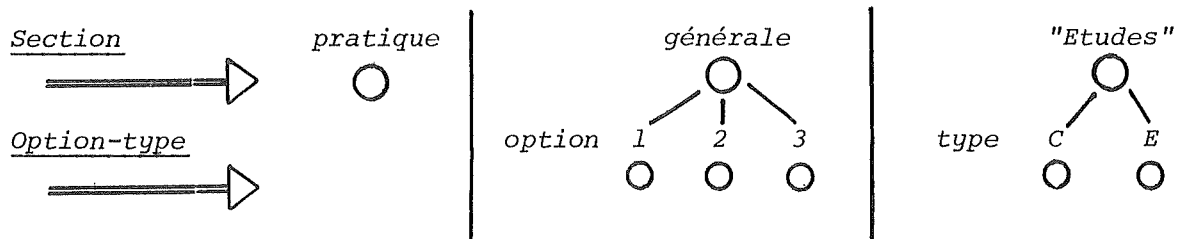
1.3 Votre enfant commencera sa 2ème année à l'ESB en automne 82.

Quelle section choisissez-vous ? (en tenant compte des résultats scolaires obtenus à Pâques)

pratique générale "Etudes" (cocher une possibilité)

1.4 Votre enfant commencera sa 3ème année à l'ESB en automne 82.

Dans quelle section souhaitez-vous qu'il (elle) soit placé(e) et quelle option ou quel type choisissez-vous ? (ne cocher qu'une possibilité)



1.5 Remarques éventuelles :

.....

Signature des parents :

2. AVIS ET PROPOSITIONS DES PROFESSEURS

Tenant compte de l'orientation désirée, appréciation
 (BIFFER les épithètes inutiles)

2.1. des résultats scolaires

prof. de français : bons-suffisants-insuf.
 prof. de math. : bons-suffisants-insuf.
 prof. d'allemand : bons-suffisants-insuf.

2.2. du mode de travail et de l'application

bon-satisfaisant-négligé
 bon-satisfaisant-négligé
 bon-satisfaisant-négligé

Autres remarques :

.....